

Communiqué de Presse
Pour publication immédiate

LA MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT S'ENGAGE À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU

Piedmont, le 4 août 2009 - La *Municipalité de Piedmont* et l'*Agence de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord)* annoncent la signature d'une entente de bassin visant à améliorer la qualité de l'eau sur le territoire de la Municipalité.

Piedmont a déjà travaillé sur différents projets importants qui contribuent à assurer une eau de qualité. Entre autres, une mise à jour de la cartographie des cours d'eau et des marécages de près de la moitié du territoire a été effectuée en 2007. En 2008, l'adoption du règlement obligeant la vidange des fosses septiques a permis de mettre à jour les 875 dossiers concernés. En mai 2009, une politique environnementale a été adoptée afin de définir les actions que la Municipalité désire entreprendre pour travailler en collaboration avec la population et ainsi atteindre les objectifs fixés.

La Municipalité de Piedmont étant traversée par la Rivière du Nord sur une longueur de plus de 7 kilomètres, doit mettre tous ses efforts dans la protection de cette ressource. Piedmont comprend aussi un nombre important de petits cours d'eau, de grands marécages et de tourbières qui sont tous reliés, de près ou de loin à la Rivière du Nord. Par contre, la Municipalité ne peut arriver à elle seule à protéger adéquatement ces milieux naturels. De là l'importance de la collaboration de tous les citoyens dans ce dossier.

La signature d'une entente avec Abrinord démontre la volonté de la municipalité à passer à une autre étape et à s'engager à déployer des efforts supplémentaires pour protéger davantage le milieu hydrique. Avec le nouveau site internet, les citoyens seront en mesure de connaître les actions pour travailler ensemble et ainsi faire de Piedmont un endroit où l'environnement est une priorité.

Les ententes de bassin sont un engagement à effectuer des actions jugées prioritaires dans le Plan directeur de l'eau et qui auront des répercussions positives sur la qualité de l'eau ainsi que sur les écosystèmes aquatiques et riverains. Le Plan directeur de l'eau du bassin versant de la Rivière du Nord est issu de la concertation de tous les acteurs de l'eau. Il pose un diagnostic, identifie les enjeux prioritaires et propose des pistes de solutions et d'actions à entreprendre par tous et chacun.

À propos de l'Abrinord

L'Agence de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) a été identifiée par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs comme étant l'organisme responsable de l'une des 40 zones de gestion intégrée de l'eau du Québec. La mission de l'organisme est de favoriser la concertation entre les divers acteurs de l'eau, pour l'élaboration et la mise en œuvre de solutions



durables dans une optique de gestion intégrée de l'eau et de ses écosystèmes, et ce, pour l'ensemble du bassin versant de la rivière du Nord.

Pour confirmation de votre présence :

Danielle Drapeau
Adjointe administrative
Municipalité de Piedmont
(450) 227-1888
greffe@municipalite.piedmont.qc.ca

Pour information concernant les ententes de bassin :

Isabelle Marcoux
Chargée de projet PDE
Abrinord
(450) 432-8490
pde@abrinord.qc.ca